

LE PERCHE
360 mots

mercredi 11 septembre 2019

-

« Rendez-nous Estelle »



À l'école de Ceton en cette rentrée, c'est la stupéfaction. Une enseignante a été mutée durant les vacances sans son consentement.

Ceton. À la rentrée, les parents d'élèves de l'école Jean-Moulin de Ceton ont eu la désagréable surprise d'apprendre qu'une des enseignantes ne sera pas là comme prévu pour prendre en charge la classe de CP.

En effet, au mois de juillet, Estelle Rocton a reçu une affectation pour un poste « **composite** » sur deux écoles (Condé et Nocé), et se retrouve en charge de trois classes. Cette institutrice qui souhaitait conserver son poste d'enseignante titulaire à l'école de Ceton qu'elle occupait depuis 7 ans est dans l'incompréhension.

D'après les parents d'élèves : « **cette affectation fait suite à son refus de prendre la direction de notre école. Cela ressemble fortement à une mutation disciplinaire. On se demande comment ça se passe d'un point de vue de la légalité, car elle a été mutée sans son accord** ».

Les parents d'élèves refusent d'accepter la perte de cette enseignante qui leur donnait entière satisfaction. « **Estelle Rocton est compétente et très appréciée aussi bien par les enfants dont elle a la charge que par les parents. De plus, elle est très investie et active dans divers projets permettant de tisser des liens indispensables entre l'école et le territoire de la commune.** »

Pour faire entendre leur mécontentement et tenter de faire revenir l'institutrice, les parents d'élèves ont envoyé une lettre à la directrice académique en lui demandant de bien vouloir reconsidérer cette décision qui, pour eux, est incompréhensible. Une réponse leur a été donnée, l'inspectrice académique accepte de recevoir certains parents d'élèves pour une réunion à Mortagne-au-Perche. Une réponse qui ne semble pas les satisfaire : « **Si elle veut nous rencontrer, elle n'a qu'à venir chez nous** », déclare Aija Jolivald, qui a été élue au conseil de l'école pendant plus de 10 ans.

Une pétition a été lancée la semaine dernière par les parents d'élèves et relayée par les commerçants du village. Elle a obtenu 147 signatures dont 82 parents.



Les parents d'élèves se mobilisent pour qu'Estelle Rocton réintègre l'école Jean Moulin.